













M. Daniel Tremblay
Président de la Conférence administrative régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean
227, rue Racine Est, bureau CR. 03
Chicoutimi (Québec) G7H 7B4

Objet : La place de l'environnement dans le Sommet économique régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Monsieur,

Les organismes signataires de cette lettre tiennent à vous faire part de leur inquiétude face à l'absence des considérations environnementales au Sommet économique régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui se déroulera au printemps 2015. Le cahier de consultation préparé à cet effet qui présente les principaux enjeux et défis auxquels la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean fait face sur le plan économique n'en fait pas mention.

Nous déplorerons la décision d'exclure les acteurs régionaux œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement durable du comité organisateur.

Nous croyons que la santé économique de notre société est intimement liée à la préservation de l'environnement et qu'il est profitable d'envisager le développement durable de la région en intégrant les préoccupations environnementales et les bénéfices sociaux. Les organismes signataires sont convaincus que les stratégies de développement économique doivent intégrer le développement durable, lequel est essentiel à l'avenir du Saguenay-Lac-Saint-Jean et donc primordial au succès du Sommet.

Trop souvent, l'environnement est présenté en opposition au développement économique, alors qu'ils sont interdépendants. Nous croyons qu'en 2015, l'économie et l'environnement ne devraient être abordés de façon isolée. Ces deux pôles du développement durable sont indissociables et aucune société moderne et proactive ne peut aspirer à un avenir prometteur sans se soucier d'un équilibre entre les deux. Promouvoir le développement économique sans inclure les enjeux environnementaux constitue un retour en arrière peu prometteur. À notre avis, les enjeux environnementaux sont plus urgents et cruciaux que jamais.

Précisons également que les groupes œuvrant dans le domaine de l'environnement contribuent à leur manière à l'économie régionale. En effet, plusieurs dizaines d'emplois sont maintenus grâce à nos organisations. Du groupe, il y a des biologistes, des géographes et tant d'autres professionnels qui y travaillent et participent ainsi à l'économie régionale. De plus, certains de nos programmes gouvernementaux tels que « Connexion compétences », mettant de l'avant l'environnement ont contribué à la réinsertion économique et sociale de nombreux jeunes rencontrant des difficultés d'insertion à l'emploi. Les données montrent que plus d'un million de dollars sont injectés annuellement, par nos activités, dans l'économie régionale. Enfin, les organismes développent également de nombreux partenariats d'affaires avec les entreprises.

Autre aspect qui soutient l'importance de l'environnement, c'est la mondialisation croissante de l'économie verte. C'est d'ailleurs une des conclusions de la Conférence de Rio sur le développement durable (Rio+20) qui s'est déroulée en 2012. C'est dire que l'environnement représente une opportunité économique que la région devrait saisir. L'énergie verte, l'efficacité énergétique, le bâtiment durable, l'écotourisme, l'industrie du recyclage ne sont que quelques exemples de sujets qui pourraient être abordés. La présence des groupes environnementaux au Sommet permettrait à la région de cibler certaines de ces opportunités économiques liées à l'environnement, à l'exploitation durable des ressources naturelles de manière à s'assurer une place de choix dans la nouvelle réalité économique du 21e siècle.

Se développer sans considérer les répercussions environnementales peut avoir une influence nuisible sur l'économie régionale. Pensons seulement au marché du carbone et autres écotaxes, à la participation des entreprises régionales à des fonds responsables, aux exigences internationales en matière de responsabilité sociale et environnementale, ce sont somme toute de nouvelles réalités qui frappent à nos portes. Le cas le plus récent est la difficulté de l'industrie forestière régionale à consolider ses partenaires commerciaux internationaux due à des problèmes de certification environnementale.

Enfin, il faut rappeler que la Loi sur le développement durable du Québec, adoptée unanimement à l'Assemblée nationale en 2006, devrait aussi inspirer les organisateurs de l'événement. En effet, cette loi s'applique à l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux. Sachant que c'est la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) qui est chargée de son organisation, le Sommet économique régional devrait donc prendre en compte les 16 principes définis dans la Loi, dont ceux de la participation, de la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Ainsi, les signataires de la présente lettre réitèrent leur volonté à ce qu'une tribune soit offerte aux considérations environnementales et d'exploitation durable des ressources naturelles du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors de ce forum économique régional.

Évidemment, tel qu'indiqué dans le cahier de participation au Sommet, nous demandons de faire la lecture de cette lettre à la rencontre de consultation territoriale de Saguenay.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Tommy Tremblay Directeur général

CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean

Tel. 418 662-9347

tommy.tremblay@creddsaglac.com

Yves Gauthier

Directeur général

EURÊKO!

Tel. 418 545-9245

y.gauthier@eureko.com

Daniel Desgagné

Président

OBV Saguenay

Tel. 418 973-4321

dg@obvsaguenay.org

Gille Tremblay

Président du Conseil d'administration

et lle Tomb

Les verts boisés du fjord

Tél. 418-973-4261

tremgil19@gmail.com

Luc Simard

Directeur général

Société de gestion environnementale

Tel. 418 276-6502

dg@sge.qc.ca

Aline Gagnon

Présidente

OBV Lac-Saint-Jean

Tél. 581-719-1212

a.gagnon@obvlacstjean.org

Stéphane Fortin Coordonnateur

CADUS

Tél.: 418-546-2238

stephane.fortin@cadus.ca

Ghislain Sylvain

Directeur général

ZIP Saguenay

Tel: 418-544-5813

gsylvain@royaume.com

Présentation des organismes signataires



Le CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean est un organisme à but non lucratif fondé en 1973. L'organisme agit à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte

contre les changements climatiques pour la concertation en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et pour la promotion du développement durable.



EURÊKO!, organisme communautaire à but non lucratif voué à l'action environnementale, propose aux citoyens et aux acteurs communautaires, privés, institutionnels et

gouvernementaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean diverses activités axées sur la défense et la promotion d'un environnement sain et l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité.



ORGANISME DE La mission de l'OBV Saguenay est d'assurer et de promouvoir la protection, la mise en valeur et le développement du bassin versant de la rivière Saguenay,

dans le respect de son écosystème et dans une perspective de développement durable. L'organisme a comme mandat d'élaborer un plan directeur de l'eau, en concertation avec le milieu, et d'assurer le suivi de sa mise en œuvre, tel que le décrit le cadre de référence produit par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC).



La Fiducie foncière Les Verts boisés du fjord « LVBF » est considérée comme un organisme de bienfaisance sans but lucratif (OSBL), détenteur d'une charte enregistrée en 1996 et habilité à recevoir des dons écologiques et émettre par la suite des reçus de charité. Sa mission première consiste globalement à promouvoir la valorisation de l'arbre et de la végétation urbaine en général, i.e. la foresterie urbaine, mais favoriser aussi de saines

habitudes de vie en milieu urbain. Ses moyens : des actions de sensibilisation et d'animation visant à protéger, conserver, et mettre en valeur les différentes formes du paysage sur l'ensemble du territoire de Saguenay et de sa région d'appartenance.



La Société de gestion environnementale (SGE) est un organisme à but non lucratif reconnu comme entreprise d'économie sociale et active dans son milieu depuis 1993. Pour des partenaires et clients soucieux du développement durable, l'expertise de la SGE se distingue par l'action et la sensibilisation environnementale, de même que par la

l'aménagement et la mise en valeur d'espaces verts, tout en conciliant le développement socioéconomique avec la protection de l'environnement.



L'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, en tant que table de concertation, a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant. Selon le "Cadre de référence de la Gestion intégrée des ressources en eau du gouvernement du Québec", l'organisme a le mandat de favoriser la concertation,

d'informer, de mobiliser, de consulter et de sensibiliser la population ainsi que de promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau et d'élaborer un plan directeur de l'eau représentatif des préoccupations et de la vision d'avenir du milieu.



La mission du CADUS consiste à favoriser l'utilisation des modes de transport alternatif à l'autosolo dans une perspective de développement durable, et ce, en ayant à cœur le bien commun dans notre contexte régional. Le CADUS offre de l'expertise-conseil en transport durable, des programmes de sensibilisation, ainsi qu'un ensemble d'outils et de services à la population.



Le Comité Zip Saguenay se définit comme une table de concertation environnementale de niveau régional. Son mandat premier vise la mobilisation, la participation et la concertation des populations riveraines de son territoire pour assurer la réhabilitation, la dépollution, la protection et la mise en valeur de la rivière Saguenay et ses principaux tributaires.